## Compte rendu de séance Séance du 15 Décembre 2020

L' an 2020 et le 15 Décembre à 18 heures 45 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie sous la présidence de HANQUIEZ Karelle Maire

<u>Présents</u>: HANQUIEZ Karelle, Maire, KIPPERT Bertrand, AUDOUX Virginie, CARCEL Isabelle, DEMAILLET Sandrine, DESBRUERES Catherine, DEMAILLET Frédéric, FERRIEN Jérôme, PERRIN Philippe THIBAULT Xavier,

Absent(s) ayant donné procuration : DENEUVE Damien à DEMAILLET Frédéric

## Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal: 11

• Présents: 10

<u>Date de la convocation</u>: 04/12/2020 <u>Date d'affichage</u>: 04/12/2020

A été nommé(e) secrétaire : AUDOUX Virginie

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté après quelques corrections.

- 1. Compte-rendu des réunions de délégation
  - a. Syndicat de l'eau : Xavier THIBAULT et Bertrand KIPPERT informent le conseil

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

- Demande de subventions pour les travaux à Chalivoy Million au réseau d'eau
- Possible demande de raccordement de Baugy actuellement en régie (juin 2021 ?)
- Traitement de l'eau du SMERS suite problème d'eau trouble (traitement à la soude pour la rendre potable). Problème lié à fermeture du site de Villequiers?
- Découverte d'hydrocarbures dans les sols de Villequiers lors de travaux de branchement d'eau
  - b. SDE 18: Philippe PERRIN informe le conseil

Sujet principal : le coût des éclairages publics.

La commune paie un abonnement auprès du SDE 18 concernant les éclairages publics.

Le SDE est notamment chargé du remplacement des ampoules lorsqu'elles grillent.

Deux tarifs d'abonnement actuellement : 20 €/ampoule sodium et 5 €/ampoule LED.

Le SDE envisage augmenter le second.

c. PLVA Commission Promotion tourisme: Virginie AUDOUX informe le conseil

La commission travaille depuis 1 an sur la destination touristique « Pays Loire Val d'Aubois » pour créer cette destination et des outils de communication destinés à la promouvoir : nom, identité visuelle, logo, carte touristique/dépliant, site internet... sortie officielle au printemps pour la saison 2021.

- d. EPADH La Rocherie : Catherine DESBRUERE informe le conseil
- Travaux en cours : destruction puis reconstruction du site de La Rocherie, 80 places contre 120 places auparavant. Avec équipements plus adaptés à la prise en charge des résidents.

Réouverture prévue en décembre 2021

- Personnel: beaucoup d'intérimaires ces derniers mois pour compléter les équipes et remplacer les absences, coût important pour l'établissement. Réflexion en cours sur une réorganisation du personnel, pour optimiser les coûts dans les nouveaux locaux.
  - e. AMASSAD : Catherine DESBRUERE informe brièvement le conseil

AG a eu lieu, projet de développer le service dédié aux patients atteints d'Alzheimer sur le secteur couvert par l'association.

2. Transports scolaires + demande de réponse de la région concernant Saint Hilaire, zone blanche La région, en charge de l'organisation des transports scolaires, a demandé aux communes situées en « zone blanche » ( sans école de rattachement ) de faire un choix d'école pour la rentrée.

Madame le Maire a demandé des précisions quant aux conséquences d'un tel choix.

Cela induira t'il les collèges et lycées de rattachement ?

Les transports scolaires seront-ils garantis?

Le choix devra être opéré entre les écoles de Nérondes, Torteron et La Guerche sur l'Aubois. Madame le maire est entrée en contact avec chaque maire de chaque commune pour obtenir plusieurs informations (horaires de garderie matin et soir, tarifs....). Nous espérons ces réponses avant notre prochain conseil pour pouvoir prendre une décision.

« Une fois le choix opéré, les familles souhaitant scolariser leur enfant dans une autre école pourront le faire après avoir obtenu une dérogation sera systématiquement accordée par le conseil municipal. »

- 3. Validation des devis « électricité » : Eglise et Mairie
- Eglise : budget annexe

La commune a demandé un devis pour la mise en conformité du coffret de sécurité situé dans la chambre des cloches de l'église ainsi que le remplacement du moteur de volet électronique. Le conseil retient la proposition de l'entreprise CHOMEL, spécialiste dans ces domaines.

Mairie : installation électrique en vue du réaménagement des locaux.

Un seul devis avec proposition d'une colonne en milieu pièce. Le conseil souhaite revoir la proposition en supprimant la colonne (trop onéreux) et demande un second devis avant de prendre la décision.

4. Dossier AD'AP : agenda d'accessibilité programmée des locaux recevant du public

Un calendrier de travaux avait été validé par le maire précédent, mais n'a pas été respecté. Nous avons donc reçu une relance avec mise en demeure.

Un représentant de la DDT (Direction Départementale des Territoires), Monsieur ARNOLD, est venu et a repris avec Madame le Maire l'ensemble des points d'amélioration: diagnostic + préconisations. Les bâtiments concernés, mairie et église, se situant dans une zone classée soit, dans un premier temps, demandé l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. Celui-ci sera déterminant pour la mise à exécution des travaux ou aménagements requis. La commune pourra/devra par ailleurs effectuer des demandes de dérogation.

- 5. Validation devis électricité Mairie (voir point 3)
- Départ de la secrétaire de mairie, Madame RAVARD

Madame Ravard a remis sa démission en date du 02/12/2020. Il a été convenu qu'elle effectue son préavis d'un mois en présentiel, prenant en compte toutefois quelques jours de congés non encore pris. Elle effectuera son dernier jour le mercredi 23/12/2020.

Son remplacement est à l'étude par Madame le Maire : possible mutualisation avec d'autres collectivités.

7. Association cantine scolaire : point présenté par Sandrine Demaillet

L'association de la cantine scolaire de Nérondes a vu ses statuts modifiés et sera dissoute en date du 15/01/2021. La mairie de Nérondes reprendra la gestion de la cantine scolaire à partir du 01/01/2021.

8. Décision modificative comptable

Permutation de comptes, écritures comptables. Validé à l'unanimité

9. Eclairage public : point présenté par Xavier Thibault

La commune dispose actuellement de 6 postes commandant les éclairages publics

- Beaurenard
- Les Gatilleries
- Le Petit Villefranche
- Le Bourg
- Le Pont de Chenevière
- La route de Garigny

La commune paie un abonnement auprès du SDE 18 concernant l'entretien et la réparation des éclairages. Le parc s'est dégradé ces dernières années et les factures d'électricité sont élevées.

Le conseil s'interroge sur l'opportunité de remplacer les ampoules actuellement au sodium en ampoules Led. D'une part, l'abonnement auprès du SDE 18 est moins élevé, d'autre part, les ampoules Led consomment beaucoup moins ce qui permettrait de conserver l'éclairage nocturne sur la commune à moindre coût.

Le coût d'investissement reste cependant élevé puisque les lanternes doivent alors être remplacées pour être adaptées. Il est envisageable de procéder par tranche de travaux. De plus, il existe des subventions (50 % SDE 18 + 10 %Pays Loire Val D'Aubois

Il est proposé au conseil de faire établir un devis pour deux secteurs dans un 1<sup>er</sup> temps : celui du Petit Villefranche et le Pont de Chenevière.

10. Sécheresse : point présenté par Virginie Audoux

Sur sa demande, la commune a été reconnue en état de sécheresse au titre des années 2018 et 2019.

Au total, une trentaine de foyers ont déclarés avoir été concernés et ont déposé à ce titre des déclarations auprès de leur compagnie d'assurance pour obtenir réparation de leurs sinistres.

Dans la grande majorité des cas, les demandes n'ont pas abouti et les habitants n'ont pas poursuivi leurs démarches.

Face à ce constat, puisque certains foyers se retrouvent même en situation d'insalubrité et d'insécurité sur une partie de leurs bâtiments, la commune est entrée en contact avec l'Association Nationale des Assurés Sinistrés de la Sécheresse (ANASS).

Celle-ci propose un accompagnement individualisé et gratuit des sinistrés de la commune, de les mettre en contact avec un expert d'assuré qui pourra faire une contre-expertise voir demander une étude de sol.

Coordonnées de l'association : 07 71 84 31 09 – anass.secheresse@gmail.com

Virginie Audoux est en charge de dossier sur la commune et peut mettre les habitants en contact les uns avec les autres en attendant de pouvoir organiser une réunion publique à ce sujet.

Un nouveau foyer nous a à ce jour sollicité pour le dépôt d'une demande de reconnaissance de l'état de sécheresse sur l'année 2020.

Délibération du conseil à l'unanimité pour le dépôt d'une demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse pour l'année 2020.

11. Délégués Commission élections:

Le conseil propose Monsieur Dubois, Madame L'homme et Monsieur Larant

## 12. QUESTIONS DIVERSES

a. CDC: reporté

b. CAUE : reporté

c. Redevances et subventions

Prévention routière : refus de subvention

L'or bocage : refus

Secours populaire: refus

Sclérose en plaques : refus

SPA: OK, obligatoire, 123.20 €

d. Recensement : reporté

e. Motion AMF demandée : validé

f. Autres questions diverses:

i. En remplacement de Monsieur Fournier concernant l'entretien des bouchures et accotements un devis est demandé à Régis Seven pour reprendre dès le

printemps prochain. un tour de la commune est envisagé avec lui pour cadrer ses interventions.

ii. Tour de France de passage à Saint Hilaire : le 02/07/2021, projet d'animations à cette occasion, Bertrand Kippert en charge de l'organisation de l'évènement en étroite collaboration avec le Golf.

## Fin du Conseil à 21h30

Karelle HANQUIEZ

Catherine DESBRUERES

Xavier THIBAULT

Bertrand KIPPERT

Virginie AUDOUX

Sandrine DEMAILLET

**Damien DENEUVE** 

Frédéric DEMAILLET

Isabelle CARCEL

Jérôme FERRIEN

Philippe PERRIN